



## Prime SEGUR, de qui se moque-t-on ?

Quelques semaines avant les élections présidentielles, le premier ministre lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social s'engage pour une **revalorisation salariale en faveur des professionnels de la filière socio-éducative**.

Il est question d'une **revalorisation de 183 € net par mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022**.

Le 29 avril 2022 un décret paraît. On parle maintenant **d'une prime**, versée pour la fonction publique d'Etat et hospitalière, mais pas dans la fonction publique territoriale.

### **Injustice et iniquité de traitement !!!!**

Pour nous, **cette prime est soumise à la délibération des collectivités**. De plus, une prime peut être versée puis retirée sur délibération de la collectivité. **Quelle définition sera donnée à la fonction d'accompagnements socio-éducatifs, qu'en est-il des collègues administratifs des services sociaux des collectivités ?**

### **Quand, qui, comment ? Nous sommes mi-mai, aucunes réponses !**

Nous avons interpellé le DGS de notre collectivité. Il dit que le dossier devrait être traité à l'automne car c'est un sujet qui doit être étudié sérieusement. **Est-ce sérieux, de qui se moque-t-on ?**

Comment accepter que ce relèvement d'un complément indiciaire soit transformé au rang de prime locale au bon vouloir des employeurs ? D'autant plus que l'on nous impose un report de son application, au mieux, au mois d'octobre.

**Nous, travailleurs sociaux du Département de Saône et Loire, nous ne voulons pas être les chèvres de Mr SEGUR !**

Nous attendons également un **geste significatif à l'égard des oubliés du SEGUR (agents administratifs et techniques en activité dans le domaine du médico-social et les assistantes familiales)**.

Nous demandons au Président André ACCARY qui a reconnu le dévouement, la qualité et la continuité du service rendu par les travailleurs sociaux du Département durant la crise sanitaire de nous apporter rapidement des réponses.

Nous, travailleurs sociaux, nous nous sentons méprisés par les réponses qui nous sont apportées.

Nous exigeons une revalorisation **significative et immédiate** de nos salaires, comme les autres.

**Soyez à nos côtés, On ne lâchera pas...**

**Nous appelons tous les agents médico-sociaux à la grève et à la manifestation le 2 juin à 10h00 devant l'Hôtel du Département à Lingendes (Mâcon).**

**Nous appelons les autres syndicats à nous rejoindre.**